



PROJET PEDAGOGIQUE

MICRO-CRECHE

LES BEBES DU CAUSSE



PRESENTATION GENERALE DE LA MICRO-CRECHE.....p 3 à 4

1- L'accueil, la séparation, les retrouvailles.....p 5 à 9

- a) L'aménagement de l'espace
- b) L'accueil
- c) L'objet transitionnel ou le « doudou »
- d) La rencontre avec l'enfant et le parent
- e) La période d'adaptation
- f) Les retrouvailles

2- Le respect du rythme de l'enfant.....p 10 à 15

- a) L'alimentation
- b) Les soins
- c) Le sommeil

3- L'éveil et l'accompagnement de l'enfant.....p 16 à 19

- a) Le jeu libre
- b) Le jeu symbolique
- c) Les activités semi-dirigées
- d) Les activités motrices
- e) La socialisation
- f) La formation « Bébé fais-moi signe ! »

4- La place de l'adulte.....p 20 à 22

- a) La place du professionnel
- b) La place du parent
- c) L'accueil de stagiaires

ANNEXESp 23 à 25

PRESENTATION GENERALE DE LA MICRO-CRECHE

« Les bébés du Causse »

La micro-crèche est une structure pouvant accueillir un groupe de 10 enfants. Ce mode d'accueil permet une approche intermédiaire entre l'assistante maternelle (nombre d'accueil restreint) et la collectivité. Au sein du groupe, l'enfant va apprendre peu à peu le « vivre ensemble » et il va se socialiser par le contact avec les autres et les expérimentations mises en place par l'équipe.

La micro-crèche permet à chaque enfant de s'épanouir au sein du groupe tout en maintenant une continuité avec son environnement quotidien qui est son environnement familial. Cette continuité se fait grâce au temps que nous prenons pour effectuer, matin et soir les transmissions pour chaque enfant. Temps qui est très important à nos yeux afin de pouvoir retranscrire les éléments clés de la journée de l'enfant.

Ce type de structure veille également au bien-être de l'enfant et favorise son développement moteur et affectif afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu au sein de la collectivité.

Notre équipe est composée d'un personnel de la petite enfance qualifié avec au moins deux ans d'expérience dans le domaine des structures d'accueil des tout petits. La composition de l'équipe est la suivante :

- Une référente technique (Pauline COSTES), de formation initiale éducatrice de jeunes enfants. Elle est la garante du projet de la structure. Elle veille au bon déroulement de la journée de l'enfant, en organisant, avec l'ensemble de l'équipe les activités quotidiennes. Elle organise des réunions d'équipe afin de pouvoir évaluer les actions mises en place tout au long de l'année. Elle est en lien également une fois tous les quinze jours avec le gestionnaire de la structure, Mr Laurent DA SILVA. Une réunion de deux heures est réalisée afin de pouvoir faire part des avancées de la structure ou encore des questionnements de l'équipe ou des familles. C'est la référente technique qui contacte les familles et les reçoit afin de préparer l'inscription de l'enfant à la micro-crèche.
- Une auxiliaire de puériculture (Carine GALERY RAISONNET). Elle travaille en étroite relation avec les familles. L'auxiliaire de puériculture a un rôle d'écoute et de conseil auprès de ces dernières. Elle a un rôle important dans les soins de confort et d'hygiène apportés au sein de la structure à chaque enfant. Elle participe, avec la référente technique à la mise en œuvre des protocoles d'hygiène obligatoire en collectivité petite enfance. Lors de l'absence de la référente technique, c'est elle qui prend le relais et qui doit permettre un accueil de qualité au sein de la structure.

- Deux agents de la petite enfance détenant le Certificat d'aptitude à la petite enfance (CAP petite enfance) Angélique CASTERAN et Chloé OLIVIER. Elles accueillent l'enfant et leur famille et prennent en charge l'enfant dans sa globalité (soins de bases, activités, endormissement de l'enfant). Elles sont source de réflexion au sein de l'équipe.

Au sein de la micro-crèche, savoir travailler en équipe est essentiel afin de pouvoir apporter un accueil de qualité auprès des familles et enfants accueillis. En effet, c'est par nos diverses formations que nous croisons au quotidien que nous pouvons accompagner de manière la plus complète possible et de manière individualiser chaque enfant accueilli au sein de notre structure.

La réglementation pour le taux d'encadrement de la micro-crèche est une professionnelle pour trois enfants présents. A partir du quatrième enfant, la présence d'une deuxième personne devient obligatoire.

Nous proposons divers types d'accueil :

- Contrat avec un accueil régulier : contrat avec des plages d'accueil et des jours fixes,
- Contrat avec un accueil occasionnel : plages non fixes, qui ne donne pas un accès prioritaire à la micro-crèche,
- Contrat de type accueil d'urgence : ce cas se pose lorsque qu'un mode de garde devient brutalement indisponible pour une famille (départ ou arrêt maladie d'une assistante maternelle, problématique familiale...).

*1) L'accueil, la séparation,
les retrouvailles*

a) L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace de la crèche est réalisé en fonction des priorités pédagogiques de l'équipe mais aussi en fonction de l'intérêt de l'enfant et de ses besoins.

La crèche est aménagée :

- Par un accueil matérialisé par un meuble d'accueil pour les transmissions orales et écrite entre les parents et le personnel.
- D'un espace « séparation » (fauteuil mousse, tapis) avec des jeux aidant à ce moment de la journée (livres, jeux du coucou caché) ainsi qu'un accès facile aux vitres pour le rituel autour du coucou par la fenêtre. Cet espace sert également dans la journée d'espace « calme » où l'enfant peut s'y ressourcer.
- D'un espace moteur où ils peuvent faire des parcours de motricité, que l'on aménage en fonction du groupe d'enfants présent ce jour-là.
- D'un espace jeux libre où les enfants peuvent prendre des jeux de manipulation, d'encastrement ou autre qui sont placés à leur portée sur un meuble. Cet espace est muni d'une petite table pour que les enfants puissent s'épanouir dans les jeux d'imitation avec du mobilier rappelant celui de la maison (cuisine, dinette, poupées...).
- D'un espace activité avec une table et des chaises adaptées à l'enfant. Cette table est dans l'espace de vie de la crèche, elle permet à l'adulte de proposer des activités (peinture, transvasement semoule, sable de lune ou puzzles). Cet espace sert aussi de coin repas.
- D'un espace bébés, fermé pour assurer leur sécurité. Cet espace a une décoration adaptée mais aussi des jeux adaptés (miroir, vitre avec vue sur l'extérieur, une autre avec vue sur les copains, tapis d'éveil, hochet, barre à bonne hauteur adaptée pour les aidés au début de la station debout ainsi que des jouets pour la découverte des matières).

Nous nous remettons en question régulièrement sur la pertinence de ce qui est proposé au groupe d'enfants afin que l'espace soit adapté aux diverses tranches d'âge dans le but de les

faire évoluer progressivement. Exemple : rétrécir le coin bébé pour plus d'espace pour les grands (ou inversement).

Enfin, il est important que la salle d'activité soit aménagée avec le même type de jeux, pour le même temps car, cela constitue un repère pour l'enfant. En effet, celui-ci, dès son arrivée, peut aller vers des objets qui lui sont habituels, ce qui peut faciliter la séparation d'avec son parent et la découverte du lieu mais aussi l'approche avec les autres enfants.

Par l'aménagement de cet espace, l'enfant a un jeu qui lui est familier et c'est celui-ci qu'il va s'approprier à son arrivée à la structure. Cela va constituer pour lui une sorte de rituel. Pour l'enfant, cet aménagement permet de rassurer et il est une façon de s'approprier l'espace et les jeux mis à sa disposition.

b) L'accueil

L'accueil est un temps d'échange important qui va jouer dans le déroulement de la journée de l'enfant au sein de la structure. En effet, il est important de prendre le temps de recueillir les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant afin de pouvoir répondre à ses besoins et de créer une continuité et une cohérence dans les actions mises en place pour l'enfant. Il est nécessaire pour les professionnels d'être à l'écoute du parent afin que nous sachions comment s'est passé la nuit, les heures de réveil ou encore les heures de repas. Cela aide l'équipe à répondre aux besoins de chaque enfant et cela de manière individualisée.

c) L'objet transitionnel ou le « doudou »

D.W. Winnicott, pédiatre et psychiatre définit l'objet transitionnel comme le « premier objet matériel choisi par le nourrisson dans son environnement immédiat, qui lui permet la transition entre la relation primitive au sein maternel et la constitution d'objets dans le monde extérieur ».

A la crèche, nous parlons de l'objet transitionnel dès le rendez-vous où nous abordons la période d'adaptation. En effet, nous insistons sur le fait qu'il est important que l'enfant apporte, dès la première séparation avec son parent son « doudou », objet qu'il aura choisi ou bien que l'adulte aura identifié comme le « doudou » de l'enfant. Il est essentiel de l'amener à la crèche car celui-ci représente le lien entre l'enfant et son environnement familial. Le « doudou » est un objet que l'enfant aura identifié comme rassurant. En effet, le fait de ramener un objet de la maison va permettre à l'enfant de se sentir rassuré par l'odeur de son doudou ou bien par l'image que celui-ci va représenter. Le doudou peut revêtir plusieurs formes. Il peut être une peluche, un linge, un morceau de couverture ou encore une sucette. Deux solutions s'offrent à la famille, soit l'objet peut rester à la crèche (souvent les parents ont peur de l'oublier), soit il est recommandé de le reprendre tous les soirs à la maison.

Chez les plus petits, nous installons le doudou à proximité de l'enfant, sur le tapis d'éveil où l'enfant évolue si celui-ci se trouve sur le tapis d'éveil.

Chez le groupes des moyens/grands, l'enfant à le plus souvent le « doudou » à l'arrivée dans la pièce de vie. Progressivement, lorsque nous observons que l'enfant pose son objet et qu'il joue sans se soucier « physiquement » de son doudou, nous lui proposons de le poser dans le lit attribué à l'enfant pour la sieste.

Pour le groupe des moyens, nous leur proposons de le poser dans leur panier individuelle qui se trouve à la salle de change.

À tout moment, l'enfant peut le demander. L'enfant gèrera son doudou comme il le veut, suivant ses besoins et s'en séparera tout seul, lorsqu'il s'en sentira capable. Cependant, nous avons observé qu'il pouvait être gênant pour l'enfant de faire une activité ou bien de prendre son repas avec son doudou à la main. Nous proposons à l'enfant de posé son doudou à proximité de lui, sur une chaise par exemple, afin que celui-ci ne crée pas de blocage dans la motricité de l'enfant ou bien dans le langage, si l'objet transitionnel dans ce cas-là est la sucette. Le doudou est une ressource en quelque sorte pour l'enfant qui lui permet de gérer ses émotions, lors de la séparation par exemple ou encore lors d'une « dispute » avec un autre enfant. Il est également pour certains indispensable de s'endormir avec cet objet, d'où l'importance de l'amener tous les jours à la crèche.

Nous avons remarqué que certains parents ont peur de la dépendance que le doudou pourrait créer chez l'enfant. Certains voudraient que leur enfant pose directement leur doudou en arrivant dans le groupe. Or, si l'enfant n'est pas prêt à se séparer de son objet, il est important de respecter son choix, l'enfant, de lui-même, une fois qu'il se sentira rassurer et en confiance, posera de lui-même son doudou. Il n'est pas rare aussi que l'enfant réclame son doudou une fois que les premiers départs des enfants s'effectuent dans le groupe, cela lui fait penser à sa propre séparation d'avec son parent.

d) La rencontre avec l'enfant et le parent

Avant l'inscription de l'enfant à la micro-crèche, un premier rendez-vous avec la responsable permet une visite des locaux et une explication du règlement de la structure. Au cours de cet entretien, il est fixé les plages d'accueil de l'enfant en fonction des besoins de la famille mais aussi en fonction des places disponibles au sein de la structure. Dès que l'inscription est finalisée, un deuxième rendez-vous entre le parent et la responsable permet une meilleure connaissance des habitudes de vie de l'enfant et du lien parent/enfant. Ce dernier point va nous permettre d'évaluer le fil de la conduite à tenir pour la période d'adaptation. Enfin, il est important d'avoir préparé l'accueil en faisant une place à l'enfant : porte manteau, casier afin que la famille se sente accueillie au sein de la structure.

e) La période d'adaptation

Celle-ci est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive entre la famille et l'enfant. Ces différents temps vont permettre à l'enfant d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Cette période va être un moment important à la fois pour l'enfant et les professionnels de la structure car elle va permettre à chacun de faire connaissance avec l' « autre », d'appréhender les habitudes de l'enfant et d'observer son rythme. L'enfant, par des petits temps de séparation, va pouvoir se familiariser avec le quotidien de la structure, c'est-à-dire les locaux mais aussi vivre avec le groupe d'enfants et les professionnelles. Nous essayons que, durant la séparation, chaque temps corresponde à un moment clé de la vie en collectivité (le temps d'accueil, les moments de jeux, le repas, la sieste et le goûter). Ces différents temps peuvent être modulés selon la capacité d'adaptation de chaque enfant. L'adaptation est également importante pour les parents. En effet, celle-ci permet aux familles de se « séparer » progressivement de l'enfant en douceur mais aussi d'établir une relation de confiance avec l'équipe de professionnels.

f) Les retrouvailles

Lors de la retrouvaille entre le parent et l'enfant, la professionnelle présente à ce moment-là décrit ce que l'enfant a fait tout au long de la journée (temps d'activité, repas, sieste, soins...). Nous essayons de raconter pour chaque enfant une petite anecdote. Il est nécessaire de prévoir un temps pour échanger autour des événements principaux de la journée.

2) *Le respect du rythme de l'enfant*

a) L'alimentation

Le repas est un moment très important dans la journée de l'enfant. A la crèche nous veillons à mieux nous rapprocher des habitudes de la maison.

Chez les bébés :

Il est important de connaître les habitudes de chacun : position que l'enfant aime, rythme etc... afin de faciliter la transition avec la maison.

Dans la mesure du possible nous respectons le rythme de chaque enfant.

Le moment de la tétée est un moment d'échange avec l'adulte.

La crèche fournit les laits 1^{er} et 2^{eme} âge Gallia.

Lorsque l'enfant a un lait spécifique les parents le fournissent.

Nous acceptons également le lait maternel apporté par la maman (en respectant la chaîne du froid).

Le biberon est donné dans les bras, nous veillons ensuite à ce que l'enfant fasse son rot et nous l'installons soit dans un transat soit sur un coussin d'allaitement selon son habitude.

Dans la mesure du possible, la tétée du matin doit être donnée à la maison. De manière exceptionnelle nous pouvons être amenés à donner celle-ci à la crèche.

La diversification

C'est une étape importante dans la vie du bébé qui passe d'une alimentation liquide à solide. Du biberon / sein à la petite cuillère. C'est un moment qui nécessite de la patience, le petit découvre de nouvelles textures, de nouveaux goûts.

Cette diversification est entamée à la maison avec l'introduction d'un légume ou fruit après l'autre, en commençant par quelques cuillères pour aller vers des quantités plus importantes.

Nous débutons à la crèche lorsque l'enfant est capable de manger l'équivalent d'un petit pot et qu'il a goûté plusieurs légumes ou fruits.

Installation

L'enfant peut manger soit dans le transat soit dans les bras pour faciliter les débuts.

Nous utilisons des petites cuillères douces en plastique (pour ne pas blesser les gencives).

Les purées sont fournies par le traiteur ; en fonction des introductions de l'enfant nous pouvons lui proposer des purées en pot (en accord avec les parents). Ex : carottes, épinards, haricots verts, courgettes.

Cas particulier

En cas de diarrhée ou de constipation, nous pouvons être amenés à proposer des petits pots afin d'améliorer l'état de santé de l'enfant.

En cas de problèmes d'allergies, d'intolérance ou de croyance nous adaptons le régime de l'enfant : repas sans lait, sans porc etc... Pour cela nous mettons à jour régulièrement un tableau affiché en cuisine sur les particularités lors des repas.

En cas d'intolérance ou d'allergie sévère, le médecin référent de la crèche peut autoriser un PAI (protocole d'accueil individualisé) avec les aliments interdits et la conduite à tenir en cas de problème.

Autonomie, passage aux morceaux

Lorsque l'enfant grandit et surtout quand l'enfant sait s'asseoir seul, il mange sur une petite chaise haute où l'adulte le fait manger en face à face.

Au fur et à mesure de ses acquisitions et lorsque l'enfant en ressent le besoin, nous lui proposons une deuxième petite cuillère pour favoriser son autonomie. L'enfant essaie de manger seul et nous l'accompagnons afin qu'il ne se décourage pas.

De même pour le passage aux petits morceaux ; au début nous proposons une assiette composée de ½ purée, ½ morceaux et protéine mixée ; fruits en morceaux coupés en lamelles, pain coupé façon mouillette etc....

Progressivement lorsque l'enfant est suffisamment autonome et en capacité de rester assis sur une petite chaise, il mange autour d'une table avec les autres copains.

Nous utiliserons des plateaux compartimentés afin de proposer à l'enfant de goûter chaque aliment.

Anniversaires

A la crèche nous fêtons les anniversaires selon les désirs des familles.

Nous regroupons généralement les anniversaires en fin de mois afin que les parents puissent fêter ce dernier avec leur enfant.

Nous pouvons préparer un gâteau le matin avec les enfants que nous partageons au goûter ou à midi lorsque l'enfant ne vient que le matin.

Les familles peuvent si elles le souhaitent apporter un gâteau industriel emballé afin que le personnel puisse en effectuer la traçabilité. Libre aux familles d'apporter des boissons type jus de fruit et décorations.

b) Les soins

A la crèche, nous pouvons être amenés à pratiquer certains soins pour améliorer l'état de santé général de l'enfant.

Avant d'accomplir un soin nous prévenons l'enfant, pendant sa réalisation nous expliquons à l'enfant ce que nous faisons.

Voici les soins que nous sommes autorisés à pratiquer.

Le soin de nez

Il est effectué quand l'enfant a le nez obstrué et ne peut pas bien respirer.

Nous réalisons ce soin soit avant le repas ou de la sieste (dans l'idéal 30 à 45 minutes avant).

Nous utilisons du sérum physiologique (nous n'administrons pas de gouttes médicamenteuses).

Pour les bébés, couchés sur le côté instillation du sérum dans la narine opposée, bouche de l'enfant fermée afin que le sérum ressorte par la 2eme narine.

A la crèche nous ne ferons sur une journée, maximum 2 soins de nez (matinée et après-midi).

Le soin des yeux

En cas de conjonctivite ou d'écoulement des yeux, nous pouvons être amenés à nettoyer les yeux des enfants.

Dans le cas de la conjonctivite avérée l'enfant doit avoir un traitement médicamenteux administré à la maison ou par le parent à la crèche (nous n'administrons pas de gouttes médicamenteuses).

Le nettoyage s'effectue à l'aide de compresses douces et de sérum physiologique.

Nous nettoyons de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil sans repasser en arrière. Utilisation d'une compresse par passage. Le lavage de main de la professionnelle est important lors de ce soin.

Si l'écoulement est persistant, nous prévenons le parent afin de prévoir un traitement ou un rendez-vous chez le médecin. La conjonctivite étant très contagieuse.

Le change, la propreté

Nous disposons d'une salle de bain équipée de 2 plans de change. L'un d'eux est équipé d'un escalier escamotable permettant aux enfants de monter jusqu'au plan de change cela favorise l'autonomie de l'enfant et est un confort pour l'adulte (ergonomie).

Chez les petits : La couche de chaque enfant est vérifiée avant chaque sieste et changée au besoin.

Nous utilisons des couches pommette et un produit pour le change selon l'habitude de l'enfant : savon, liniment, eau, lingette.

Chez les plus grands : les enfants sont changés dès qu'ils en ont besoin.

Nous vérifions la couche de chaque enfant dans la matinée. Si l'enfant le souhaite nous lui proposons le pot ou les toilettes.

Au coucher de sieste et au lever la couche de chacun est changée systématiquement.

La propreté : elle doit être amorcée à la maison avant d'être amenée à la crèche.

Nous disposons de deux petits toilettes ainsi que de pots en plastique pour les plus réticents aux toilettes.

Nous suivons le rythme de chaque enfant, lorsque celui-ci verbalise l'envie d'aller sur le pot ou toilettes nous l'accompagnons.

Nous ne devançons pas le besoin de l'enfant, il doit être dans une certaine autonomie pour commencer la propreté (habillage, déshabillage seul, envie de faire tout seul).

Lorsque certains signes annonçant le début de la maîtrise des sphincters sont là (couche sèche, envie verbalisée de l'enfant), nous pouvons être amenés à proposer le pot à l'enfant.

L'important pour accompagner l'enfant dans ces moments est de faire en sorte de ne pas le mettre en situation d'échec.

Favoriser les vêtements facilitant l'autonomie (pas de body, salopette, pantalons trop serrés etc...) afin qu'il puisse faire seul.

Enfin nous avons à disposition un petit lavabo à hauteur d'enfant permettant un lavage de mains après le passage aux toilettes.

Fièvre (hyperthermie), hypothermie

La température normale se situe entre 36°5 et 37°5 ;

Température en dessous de 36°5 l'enfant est en hypothermie

Température au-dessus de 37°5 c'est une hyperthermie.

En cas d'hypothermie il faut réchauffer l'enfant au moyen de vêtements couvertures etc...

En cas de fièvre ou hyperthermie :

Entre 38° et 38°5 nous utilisons des moyens physiques pour faire baisser la température (déshabillage de l'enfant sans le mettre nu, tenue légère, gants frais sur le front pour rafraichir, penser à bien hydrater l'enfant)

En fonction du protocole effectué avec le médecin référent de la structure, nous appelons le parent afin de s'assurer que l'enfant n'a pas reçu d'antipyrétique précédemment. Avec l'accord du parent, nous administrons une dose poids de paracétamol (doliprane). Si la fièvre persiste nous utilisons les moyens physiques pour rafraichir l'enfant (gants frais apposés au niveau de l'aine, du front, bien hydrater l'enfant).

Rappel concernant les médicaments :

Nous appliquons les protocoles médicaux établis par le Médecin référent de la structure ainsi que les protocoles d'accueil individualisés établis pour les enfants porteur d'un handicap ou à besoins spécifiques après accord signé des parents à appliquer ces protocoles. Nous n'administrons aucun traitement médical en dehors de ceux mentionnés dans les protocoles.

Les traitements devront être dans la mesure du possible administrés au domicile. Dans le cas de traitement en plusieurs fois, le parent ou autre personne de confiance devra venir administrer le traitement à la crèche. Il est également possible de faire appel à une infirmière externe.

c) Le sommeil

Le sommeil est indispensable chez les enfants, cela leur permet de reprendre des forces mais aussi de grandir. Il doit être suffisant pour qu'il soit réparateur mais aussi de bonne qualité. Les enfants ont chacun différents rythmes de sommeil, suivant leur âge. Chez les bébés, il peut y avoir plusieurs siestes dans la journée or les grands n'en font, le plus souvent, qu'une l'après-midi.

La crèche est équipée de deux dortoirs, un pour les grands et le deuxième pour les bébés. Le dortoir des grands est composé de cinq lits bas (à ras du sol avec petits barreaux), deux banquettes. Nous fournissons draps portefeuilles et couvertures pour les plus grands. Le dortoir des bébés est composé de cinq lits haut (à barreaux). Nous fournissons les draps et les turbulettes. Les deux chambres sont équipées de volets roulants et de lumière permettant de régler l'intensité de la luminosité. Nous avons fabriqué avec les enfants des petits mobiles pour la chambre des bébés. Les chambres sont de couleurs sobres pour pouvoir aider les enfants à s'endormir dans le calme et la sérénité. Les portes sont équipés d'hublot de façon à ce que l'on puisse voir les enfants sans avoir à rentrer dans la chambre au risque de les réveiller. Il y a aussi une armoire dans chaque chambre qui permet de ranger les draps, couvertures, turbulettes ...

Nous accompagnons les grands pendant leur endormissement. Nous disposons de poste CD pour leur mettre des berceuses, les babyphones nous permettent d'entendre quand les enfants se réveillent. Chaque enfant a son lit, son drap et soit sa couverture ou sa turbulette. Afin de les laisser se repérer seul dans le dortoir, des photos des enfants sont affichées au-dessus de leur lit. On essaye de toujours leur laisser la même place dans le même lit pour qu'ils se sentent rassurés. Nous définissons nous même l'aptitude de l'enfant pour passer dans le dortoir des grands suivant leur âge mais aussi leurs maturité (acquisition de la marche autonome) ainsi que la fréquence des siestes.

L'entretien des dortoirs est important. Ils sont nettoyés toutes les semaines (sols, lits, armoires). Les draps sont lavés une fois par semaine, les turbulettes une semaine sur deux et les couvertures une fois par mois.

3) L'éveil et l'accompagnement de l'enfant

Par le jeu, l'enfant explore des stratégies relevant à la fois du savoir-faire et du savoir-être, des aptitudes et des habilités qu'il utilisera dans diverses tâches de son quotidien. Il existe différents types de jeux que nous voulions essayer de développer car il nous semble essentiel que chacun (parents, stagiaires et professionnels) puissions leur donner du sens.

a) Le jeu libre

Ce type de jeu tient une place importante dans la vie de l'enfant en collectivité. Dans le jeu dit « libre », l'enfant prend seul la décision de l'utilisation qu'il va pouvoir faire de l'objet. Il amène l'enfant à imaginer et à développer sa capacité à créer avec les jeux qui sont mis à disposition dans la salle de vie. Le jeu libre va permettre à l'enfant de rentrer en lien avec l'autre et il va pouvoir s'établir une relation d'échange et parfois même de partage. Dans le jeu libre, aucune indication n'est donnée par l'adulte. L'enfant joue comme il le souhaite et cela va lui permettre de faire ses propres choix mais aussi de se construire sa propre identité.

b) Le jeu symbolique

Cette forme de jeu donne la possibilité à l'enfant de recréer des scènes de la vie quotidienne. C'est une aptitude à faire semblant. L'enfant peut jouer à être le parent ou encore rejouer un métier par exemple. Un espace poupée avec une table à langer est mise à disposition des enfants afin de les laisser libre de recréer des situations vécues à la maison.

c) Les activités semi-dirigées

Divers ateliers sont proposés à l'enfant tout au long de la journée. Nous privilégions les activités le matin. En effet, nous trouvons que c'est à ce moment-là que les enfants sont le plus réceptifs et ont une plus grande capacité de concentration. Nous essayons de proposer au moins deux ateliers afin de diviser le groupe d'enfant. Cela permet d'avoir un groupe restreint avec un adulte. Cela facilite la relation avec le professionnel qui peut individualiser l'activité. Nous proposons des activités créatives tel que la peinture, le coloriage ou encore le collage. Toutes ces expérimentations ont un sens pour l'enfant. La peinture ou le coloriage va permettre à l'enfant de s'exprimer tout en laissant une trace sur le papier. La peinture devient « langage ».

Des activités sensorielles faisant travailler la motricité fine sont également mises en place. Elles sont la pâte à modeler, qui permet à l'enfant d'explorer son imaginaire tout en faisant part d'une grande dextérité pour malaxer la matière (faire des formes avec l'emporte-pièce, aplatir, faire des trous avec son doigt dans la pâte...). L'activité bac à manipulation présenté à l'enfant lui sert à travailler son attention et sa concentration afin de faire passer des éléments de la cuillère au verre par exemple. Cet atelier sert aussi à développer la coordination des mains mais aussi à découvrir une texture.

Nous appelons ce type d'activité des activités semi-dirigées car l'adulte impose un cadre (lieu de l'activité) et des règles de conduites pour que ce temps d'activité puisse se dérouler au mieux. Nous essayons d'individualiser chaque activité en donnant à l'enfant un matériel qui lui est propre (une bassine avec des outils pour transvaser sera mis à la disposition de chaque enfant par exemple).

d) Les activités motrices

Nous proposons ce type d'activité le plus souvent possible. Un aménagement de l'espace est nécessaire afin de pouvoir installer, en toute sécurité, les éléments de motricité que nous avons à notre disposition (marche, tunnel, barre pour appréhender la notion de passer dessus, dessous, plan incliné de différentes hauteur). Ces différentes expérimentations vont faire prendre conscience à l'enfant qu'il est maître de son propre corps. Il va apprendre par le biais de marches par exemple à pousser ou à retenir. Cela va lui être utile dans l'apprentissage de la propreté. Les marches vont également lui faire expérimenter l'équilibre. La présence de deux adultes est nécessaire afin de guider l'enfant dans ses apprentissages et de garantir sa sécurité. Dans cet atelier est développé l'autonomie, l'équilibre, le respect de l'autre et des règles (attendre son tour, observer ce que fait l'autre, ne pas bousculer...).

e) La socialisation

La micro-crèche est un lieu propice à la socialisation. Elle offre les avantages de la collectivité dans un cadre familial. La socialisation se construit par différents processus tel que la sécurité affective et la confiance en soi. Les enfants sont inscrits en collectivité de plus en plus tôt, d'où la nécessité de leur créer des « repères sécurisants » en collaboration avec leurs parents (aménagement de l'espace, rituel durant la journée). Les différents espaces que l'enfant côtoie l'aide à se faire progressivement une place au sein d'un groupe.

La collectivité est un lieu où l'enfant va devoir évoluer avec d'autres enfants et d'autres adultes différents de ceux de sa famille Il va devoir apprendre qu'il n'est pas tout seul dans ce lieu... De par l'intervention de l'adulte, il va peu à peu intégrer l'importance des règles, des limites qui seront aborder naturellement durant les diverses activités citées précédemment.

f) La formation « Bébé, fais mois signe ! »

La socialisation passe aussi par la communication et le langage. Les enfants accueillis à la crèche n'ont pas tous acquis le langage.

Nous avons de ce fait suivit une formation qui s'intitule « bébé, fais-moi signe ». Ceci est une formation qui nous a appris à communiquer avec les plus petits par le biais de la communication gestuelle. Nous avons appris quelques rudiments du langage simplifié de la langue des signes afin de pouvoir transmettre des mots simples au plus petits. Le but étant de pouvoir communiquer avec les enfants n'ayant pas totalement acquis le langage en leur

apprenant une dizaine de signes pouvant s'utiliser au quotidien. De plus nous avons voulu introduire cela au sein de la structure afin de pouvoir augmenter l'échange et la communication avec les tout petits. Le signe est toujours accompagné de la parole.

Depuis le début de cette formation, nous avons pu constater que de nombreux liens se tissent entre les enfants, malgré qu'ils ne pouvaient pas communiquer entre eux par le biais du langage. Nous avons observé que, par l'utilisation de ce langage, les tensions disparaissent peu à peu et que le groupe pouvait apprendre à communiquer sans crier. Nous utilisons les signes lors de divers temps tels que les temps chansons ou bien le temps du repas, temps où il est intéressant de pouvoir prendre un moment pour communiquer avec l'enfant, de manière individualiser.

4) La place de l'adulte

a) La place du professionnel

La professionnelle prend une posture de partenaire du parent afin d'assurer la co-éducation. Il nous semble nécessaire d'apprendre du parent, de partir de ses propres habitudes afin de répondre par la suite aux besoins de l'enfant. Le parent est un guide pour le professionnel. Il est important d'observer dans un premier temps ce qui se joue dans la relation que celui-ci a avec son enfant ainsi que d'observer ce que montre le parent (comment fait-il avec son enfant ? de quelle manière le parent communique avec son enfant ?). Cela peut-être des pistes pour le positionnement du professionnel dans le quotidien de l'enfant.

Concernant le positionnement de l'adulte dans le jeu de l'enfant, il est important que le professionnel n'interrompe pas le jeu de l'enfant. Ce dernier pourrait avoir le sentiment de ne pas achever son action. Nous pensons également qu'il est important de savoir attendre pour le moment des soins par exemple afin de ne pas interférer dans le jeu de l'enfant.

La présence physique de l'adulte est cependant nécessaire au développement de l'enfant dans son jeu. Il est important que l'adulte soit là afin que l'enfant puisse se sentir en confiance dans le lieu et valorisé dans ses actions. Lors de nos journées avec les enfants, nous sommes là pour porter aux enfants un regard qui va les encourager et leur donner confiance.

Il est difficile pour le professionnel de trouver sa place au sien d'un groupe d'enfants qui est en expérimentation. Nous pensons qu'il est nécessaire de réfléchir sans cesse aux postures que nous pouvons prendre auprès de l'enfant.

b) La place du parent

Nous pensons qu'il est important qu'une relation de confiance soit établie entre les familles et les divers professionnels de la structure. Comme dit dans les paragraphes précédents, le parent est le partenaire du professionnel. En effet, c'est grâce aux informations que le parent va transmettre aux professionnels que la continuité de l'accueil de l'enfant va se faire à la crèche.

De plus, divers temps de participation des familles sont aménagés tout au long de l'année. Divers temps festifs sont prévus dans l'année afin de partager un moment de convivialité entre chacun autour d'un buffet. Une exposition photo ou bien un diaporama est présenté aux familles afin de pouvoir montrer le quotidien de leurs enfants au sein de la structure mais aussi les projets effectués tout au long de l'année.

Nous sollicitons également les familles pour nous accompagner lors des diverses sorties telles que les sorties au marché, médiathèque ou bien la sortie de fin d'année (initiation au cirque, visite d'un parc animalier...).

Enfin, c'est lors des transmissions avec les familles que les professionnelles se tiennent à la disposition des familles pour discuter de leur enfant. Un rendez-vous avec la responsable peut être proposé afin de parler d'un éventuel questionnement pour faire évoluer une situation.

a) *L'accueil de stagiaire*

Nous accueillons ponctuellement des stagiaires préparant diverses formations, (stagiaire en observation classe troisième, stagiaire cap petite enfance, stagiaire auxiliaire de puériculture ou bien stagiaire service à la personne). Une affiche présentant le stagiaire et ses dates de stage est affichée à la structure.

Ce stage va être l'occasion pour certains de découvrir le fonctionnement d'une structure d'accueil du jeune enfant mais aussi différents métiers représentés dans la crèche. Un protocole d'accueil est présenté par la référente technique afin d'expliquer au stagiaire le positionnement qu'il devra adopter tout au long de sa période de stage, que ce soit envers les enfants ou envers les professionnelles de la structure. Des objectifs de stages sont présentés à l'ensemble de l'équipe et c'est à celle-ci qu'il revient de décider si tout est réalisable ou pas, cela va dépendre du type de tâche à effectuer. Par exemple, une prise de température ne pourra pas être réalisée par l'élève stagiaire tout comme il ne pourra pas changer en totale autonomie un enfant. Ces stages sont d'autant plus intéressants pour les équipes car ils leur permettent de pouvoir transmettre leur savoir faire d'une part mais aussi de porter un regard extérieur sur leurs pratiques, ce qui permet de pouvoir se remettre en question.

ANNEXES

Journée type à la micro-crèche « les bébés du causse »

Matinée :

A partir de 7h30 : Ouverture de la structure

7h30/9h : Accueil individuel de l'enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit...)

Jeux libres

9h30 : temps de regroupement (temps rafraîchissement, chanson, histoire)

A partir de 9h45 : Change des plus petits / passage aux toilettes pour les plus grands puis au besoin

10h/11h : Activités adaptées aux âges des enfants (atelier peinture, motricité, jeux extérieurs...)

11h : Temps calme (musique, lecture)

A partir de 11h15 : Repas des bébés à la demande

11h30 : Repas des grands pris tous ensemble, échanges individuels

12h15 : Sieste échelonnée : respect des rythmes de chacun

Après-midi :

Réveil échelonné des enfants

15h30 : Goûter

16h : Jeux libres

17h : Premiers départs : transmission des informations clés et temps forts de la journée

Bébés signeurs

Parce que les bébés ont des choses à nous dire bien avant de savoir parler, la pratique des signes au quotidien leur apporte **épanouissement et bien-être**.

Grâce aux signes qu'ils reproduisent, les bébés peuvent se faire comprendre très tôt !
Il y a donc **moins de frustrations et moins de pleurs** !



Eau



Chocolat

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue des signes mais de proposer des signes qui accompagnent la parole.

Ainsi bébé **entend les mots et voit les signes** : il apprend la langue orale tout en se voyant offrir un moyen de communication **réutilisable rapidement** car à sa portée (à l'instar du très célèbre « chut » et de son doigt sur la bouche !)

Certains bébés commencent à signer vers 6 mois, d'autres un peu plus tard et d'autres encore ne signeront pas du tout car ils n'en ressentiront pas le besoin.

L'important est de se faire plaisir en signant, de développer des **moments de complicité** et non de sur-stimuler les bébés.



Pomme



Gâteau